

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 27 mars	p 2
Ségolène ROYAL À Mouthiers...	p 3
Poubelles en mai.....	p 3
Fais pas le pont !.....	p 3
Rencontre avec Édouard GANNE	p4
Cahier spécial	
Salle omnisports.....	p I à IV
Cinéma.....	p5
Fêtes de mai.....	p 6
Inscriptions scolaires.....	p 6
Sentiers de la Boëme.....	p 7
Secours populaire.....	p 7
Courriers des lecteurs.....	p 7
Etat Civil.....	p8
Agenda -mai-juin.....	p 8

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 277

MAI

2008



Ségolène ROYAL a répondu à la pelle... de Cécile FORGERON !

GARDONS LE BONS SENS PRÈS DE CHEZ NOUS

-Coup de colère à Mouthiers. L'agence bancaire créée à MOUTHIERES depuis de nombreuses années était ouverte au public cinq matinées par semaine pour toutes les opérations simples dites de « guichet ». En dehors de ces horaires d'ouverture, vous pouviez également y être reçus sur rendez-vous pour des transactions plus complexes nécessitant un conseil.

Il manquait un seul service à cette agence, le distributeur automatique d'espèces, ardemment souhaité par les monastériens.

Nous pensions que c'était dorénavant chose faite avec l'ouverture de la nouvelle agence située place de la gare, locaux plus fonctionnels pour un accueil plus chaleureux des clients et un meilleur confort de travail pour les salariés. Nous avons même osé penser que les plages horaires d'ouverture pourraient être élargies !!!

Quelles ne furent pas notre surprise et notre déception d'apprendre que l'accueil plus chaleureux des clients ne pourrait l'être que sur rendez-vous !!!

La mise en place du distributeur, appelé « AUTOMAT » est également destinée à remplacer toute présence humaine au guichet.

Ainsi, au lieu de bénéficier du seul service manquant, dans une commune en évolution démographique constante (2644 habitants au dernier recensement de 2007), nous perdrons le service bancaire de base jugé non rentable par les dirigeants.

Les élus ont immédiatement marqué leur désapprobation par une délibération en date du 7 mars 2008 adressée à la direction régionale de la banque à BERGERAC, à la caisse régionale de SOYAUX et à la caisse locale de BLANZAC.

La réponse est arrivée le 27 Mars 2008 signée de Monsieur François MACE, directeur général de la caisse régionale.

Confirmation de la fermeture guichet, présence des conseillers uniquement sur rendez-vous. Les clients non détenteurs de carte pourront trouver des espèces chez d'éventuels commerçants locaux « points verts » !!!

« Nos sociétaires bénéficieront du développement important de nos services via le téléphone et internet. »

Sauf erreur, ces services sont payants, un titulaire de compte (appelé sociétaire) n'aurait donc plus droit au simple renseignement gratuit ???

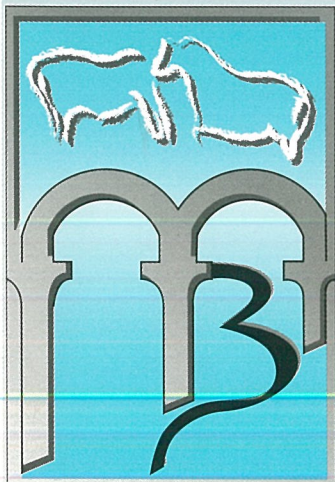
En faisant abstraction du coût de ces services, nous ne pensons pas que tous les foyers de MOUTHIERES soient équipés d'un ordinateur. Est-ce que toutes les personnes âgées sont rompues aux nouvelles technologies ???

Pourquoi traiter différemment les sociétaires d'une agence à l'autre ???

Est-ce là le discours d'une banque qui se dit « banque de proximité » ???

Il semble que nous n'ayons pas la même analyse du terme développement de services.

Suite du mot du maire Cécile FORGERON (page 2)



Nous sommes persuadés qu'un service bancaire de qualité au quotidien, permet d'établir un climat de confiance qui peut entraîner des opérations jugées plus lucratives par la banque. A notre sens, une déshumanisation de la banque ne peut, au contraire, que la desservir, Nous ne pouvons pas engager une action pour sauvegarder le service guichet sans vous consulter ; nous avons donc organisé une première réunion en mairie le 16 avril,



à destination des commerçants, artisans et exploitants agricoles de la commune afin d'obtenir leur avis sur cette situation. Merci pour leur participation en grand nombre à cette rencontre.

Toutes les personnes présentes ont manifesté leur volonté de pouvoir continuer à bénéficier du service bancaire humain avec maintien de l'ouverture guichet.

A l'unanimité, une première action a été mise en place : signature d'une pétition disponible en mairie et chez tous les commerçants locaux.

Faites nous part de vos observations sur cette situation et si vous partagez notre sentiment sur la nécessité du service bancaire de base à MOUTHIER, participez à cette action en signant la pétition.

Le maire
Cécile FORGERON

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal

VENDREDI
30 mai
à 20 H 30

Conseil municipal du 27 mars

Indemnités Maire et Adjoint

A compter du 14 mars 2008, date d'installation du nouveau Conseil Municipal, les indemnités de fonctions sont votées comme suit :
- indemnités du Maire : 1 608,74 € brut mensuel
- indemnités des 6 adjoints : 617,31 € brut mensuel

Commissions communales

Le Conseil Municipal décide de créer les commissions communales suivantes :

- travaux-aménagement-assainissement
- finances
- intergénération
- cadre de vie-sports-manifestations
- urbanisme-environnement-espaces agricoles et naturels
- jeunesse
- gestion vie quotidienne



La nouvelle station dépuratoire est en marche
(Photo Alain PORTE)

Élections et nominations délégués au sein des syndicats, commissions communales obligatoires et instances diverses

Le Conseil Municipal élit ses délégués au sein du SILFA, SIVOS, Boème Charraud Education, Via Patrimoine, CAUE, SIAEP, SIAH de la Boème, SIAH de la Charraud, Syndicat électricité, SDITEC, CNAS, Prévention Routière, Fourrière, Commission communale des impôts, Centre Communal d'Action Sociale, Commission Communale d'Appel d'Offres, Caisse des Écoles, Association Foncière, centre social, défense nationale, communauté de Communes, cimetière, bulletin municipal, comité de fleurissement, bibliothèque, commis-

sion des menus, crèche familiale.

Syndicat Intercommunal d'Électrification du Blanzacais Dissolution

Suite à l'arrêté préfectoral du 10 mars 2008, le conseil municipal demande :

- la dissolution du SIER du Blanzacais
- le transfert de sa compétence en matière de distribution publique d'électricité au SDEG16
- la création d'un secteur intercommunal d'énergies calqué sur les limites territoriales de la communauté de communes Charente Boème Charraud.

Élection des délégués

Le conseil municipal élit, à titre transitoire, deux délégués titulaires et deux suppléants au sein du SIER de Blanzacais et élit 1 titulaire et 1 suppléant au sein du secteur intercommunal d'énergies Charente Boème Charraud.

Salle omnisports

Réalisation d'un sol sportif
Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise Envirosport pour un revêtement de sol sportif en résine synthétique pour un montant TTC de 14 921,39 €

Prêt relais à court terme

Le Conseil Municipal retient l'offre du crédit agricole pour un prêt relais en attendant le reversement de la TVA sur les travaux, d'un montant de 213 000 €, sur une durée de 2 ans au taux fixe de 4,08%

Indemnité de gestion du receveur municipal

Le Conseil Municipal décide d'accorder à Mme le Receveur Municipal une indemnité de gestion et conseil, pour toute la durée du mandat de l'équipe municipale.

SACS JAUNES

à sortir la veille au SOIR

Pour être collectés le
9* et 22 MAI
dans le bourg et La Rochandry,

2* 15 et 29 MAI
dans les villages

* voir page de droite

En avril ne te découvre pas d'un fil,
en mai sors tes poubelles le bon jour s'il te plaît !

Mai = jours fériés
Jours fériés = poubelles décalées

Ca commence le vendredi 2 MAI pour les sacs jaunes dans les villages

(le jeudi 1er mai pour la St Turbain, autrement dit la fête du travail, où justement la plupart ne travaillent pas !)

Mercredi 7 MAI, pas de souci pour la collecte des biodéchets, tous ceux qui ne compostent pas leurs déchets fermentescibles peuvent sortir la poubelle à chapeau bordeaux dès le mardi soir.

Idem pour la poubelle des ordures non triées
Jeudi 8 MAI férié c'est ce soir là qu'il faut sortir les sacs jaunes dans le bourg et La Rochandry.

Ils seront collectés vendredi 9.

La semaine suivante, celle qui commence par un lundi de pentecôte redevenu férié, tout est décalé d'un jour : sacs noirs et poubelles biodéchets collectés jeudi donc à sortir mercredi ;

pour les sacs jaunes dans les villages, il faut les sortir le jeudi 15 pour la collecte du vendredi 16

Tout redevient normal pour la 2ème quinzaine :

Jeudi 22 MAI collecte des sacs jaunes dans le bourg et La Rochandry à sortir le mercredi

Jeudi 29 MAI collecte des sacs jaunes dans les villages à sortir le mercredi



FAIS PAS LE PONT..!

Les français sont de grands bâtisseurs. Surtout au mois de mai. Surtout pour les ponts.

Au dire de certains, le monde entier nous envierait sur ce point. Il se murmure en latin, qu'en Italie, notre réputation de pontifex « celui qui fait le pont » ferait même de l'ombre à certains pontifes. Cela dit, faire de l'ombre en mai ne peut déplaire à ceux qui souffrent des grandes chaleurs.

D'autant qu'être sous les ponts quand le soleil est au zénith ne fait pas de vous un et automatiquement un SDF, un Sans Degré Fahrenheit. Mais revenons à nos petits ponts de mai qui font que c'est à nous que revient le pompon. Celui du premier mai relève véritablement de la thématique du travail, ou plutôt du repos. Là se mesure le génie français que de fêter le travail tout en s'offrant un jour de congé et plus si affinité.

Mais attention ce n'est pas parce que cette année c'est aussi le jour de l'ascension, qu'il faut monter ce génie sur un pied d'estale !

Pour le second pont, la semaine suivante (eh oui faut pas perdre le rythme !), il faudrait juste, pour le déguster mieux, rappeler à tous et notamment aux plus jeunes, qu'il est d'abord le cadeau d'hommes et de femmes qui ont donné leur vie pour sortir notre pays et l'Europe de la barbarie nazie.

Avec le lundi 12 dit lundi de pentecôte redevenu férié, ce n'est plus de pont qu'il faut parler mais carrément de viaduc et précisément du grand Viaduc du Milieu. Et gare aux contrecoups après pour aller jusqu'au bout du mois.

Mais dites mois et ôtez moi d'août, juillet, c'est pas si loin ?

Visite de Ségolène ROYAL

La Présidente du Conseil Régional de Poitou-Charentes nous a rendu visite le vendredi 5 avril. Son déplacement lui a permis de découvrir les réalisations monastériennes dont certaines ont bénéficié d'un financement régional. La salle omnisports pour laquelle la commune a reçu 80 000 euros de la Région lui fut présentée par le maire Cécile FORGERON.

A l'occasion de cette découverte Madame ROYAL a planté un érable pour célébrer le 400ème anniversaire de la découverte du Québec par les français dont un grand nombre était de la région. Les enfants des écoles, dont certaines classes ont choisi l'arbre comme thème de travail pour l'année scolaire, ont participé à cette rencontre et à la plantation.



RENCONTRE AVEC ÉDOUARD GANNE

Les élections passées, notre bulletin municipal peut reprendre son rythme habituel, notamment cette page Rencontre. Comme nous le faisons depuis plus d'une dizaine d'années, nous cherchons à faire mieux connaître les personnes qui agissent localement. Qu'elles soient des élus, des entrepreneurs, des responsables associatifs, des personnalités locales, ces personnes ont une place singulière que notre bulletin cherche à éclairer au regard de la vie locale. Puisque le renouvellement municipal a vu arriver de nouveaux élus, c'est avec le plus jeune d'entre eux, Edouard GANNE, 29 ans, que nous allons passer cette page Rencontre.

Monastérien d'origine, Edouard GANNE l'est dans ses origines puisque ses parents sont eux aussi nés dans la commune.

Depuis longtemps intéressé par la vie locale Edouard GANNE avait, pour les municipales de 2001, décliné l'offre du maire, Cécile FORGERON, de figurer sur sa nouvelle liste. Étudiant à l'époque il avait privilégié la fin de ses études et surtout son insertion professionnelle qui aurait pu l'amener à trouver un emploi loin de ses racines charentaises.

Sa grand-mère avait été à son époque la secrétaire de mairie de Mouthiers et le jeune Edouard s'était aussi découvert cette fibre pour la vie communale. Et si la géographie fut « sa maîtresse » dans sa vie d'étudiant, il en fit sa maîtrise avant d'obtenir un DESS (mention très bien) portant sur l'aménagement du territoire et les politiques publiques. Ses stages d'étudiant lui ont ouvert les portes de collectivités locales (des communautés de communes de la Vienne et de Charente dont Charente-Boëme-Charraud, le Pays d'entre Touvre et Charente...) et des structures régionales comme le Comité Olympique et Sportif régional.

Mais c'est au Syndicat mixte départemental de gestion des déchets ménagers de la Charente, plus connu depuis sous le nom de Calitom, qu'Edouard GANNE va trouver un poste correspondant à sa personnalité. Recruté dans la cellule prévention, il va, dans un premier temps, participer au développement de cette nouvelle activité totalement dans l'air du temps : la prévention réduction des déchets. En contact avec les scolaires, les associations locales et les communes, il va mettre son éner-

gie, son talent et ses connaissances dans cette mission à haute valeur pédagogique. C'est en raison de la démonstration de ses qualités professionnelles très particulières qu'il a été recruté pour un projet spécifique : la gestion et la réduction des déchets organiques : déchets verts des déchetteries et déchets fermentescibles des poubelles ordinaires.

Il faut dire qu'entre temps il a réussi une performance rare : obtenir du premier coup le concours d'ingénieur territorial.



Accessible aux titulaires d'un diplôme égal ou supérieur à bac + 5, ce concours de la fonction publique territoriale se déroule en deux temps : d'abord un écrit sous la forme d'une note de synthèse à rédiger à partir d'une quinzaine de documents.

En 2007, le sujet portait sur le vote électronique. La vingtaine de candidats admis à l'oral (sur 250) doivent alors plancher sur un sujet pioché au hasard sur un thème choisi et répondre aux questions d'un jury composé d'enseignants universitaires et d'élus ou de cadres de collectivités. Ayant choisi les Systèmes d'Information Géographique, Edouard GANNE a pu faire la preuve de ses connaissances et de sa curiosité pour ce nouvel outil de l'intervention locale.

Comme il l'explique lui-même en bon pédagogue, le S.I.G. est un outil informatique qui exprime des informations et des données statistiques sous forme de cartes ou de plans. Fortement intéressé par ces questions d'urbanisme, d'aménagement des territoires, Edouard GANNE s'est naturellement inscrit dans la nouvelle commission municipale URBANISME, ENVIRONNEMENT, ESPACES AGRICOLES ET ESPACES NATURELS. Cette commission aura pour objectif principal de mettre en place le nouveau Plan Local d'Urbanisme qui prendra le relais de l'actuel Plan d'Occupation des Sols.

Ses préoccupations de conseiller municipal s'élargiront à celles de la communauté de communes dont il est aujourd'hui l'un des six délégués titulaires. Le Pays de l'Angoumois ne sera pas loin de ses nouvelles préoccupations qui rejoindront ses anciennes, lui qui a, lorsqu'il était étudiant travaillé sur les thèmes des communautés de communes périurbaines. D'autres motivations éclaireront ce nouvel engagement. Pour Edouard, seule la perspective d'un développement soutenable peut garantir l'avenir de la planète. Vaste chantier qui passe localement par l'utilisation de produits d'entretien intérieurs et extérieurs non toxiques pour l'environnement naturel. Cet engagement se traduit également dans le choix de matériaux naturels et locaux dans les bâtiments, à l'instar du mélèze utilisé pour la salle omnisports.

Mais pour Edouard, GANNE, sportif passionné et bénévole associatif, pendant 15 ans au Sporting Club de Mouthiers foot, et depuis 20 ans au tennis dont il est aujourd'hui vice-président trésorier, il faut savoir monter au filet pour promouvoir ce à quoi on croit.

CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

3 - 13 ans
les mercredis de mai et juin

mercredi 28 mai : sortie au CDDP " sur la piste des indiens "

6-10 ans
mercredi 28 mai : après-midi Olympiades
mercredi 18 juin : sortie de fin d'année (plus de renseignements ultérieurement)

Notre jardin projet intergénération : activités avec le Foyer Résidence
Atelier déco bien dans ton assiette : projet alimentation commission enfance

27 juin : exposition et buffet à l'école de Mouthiers

Tarifs :
pour les enfants de l'intercommunalité :

journée 12,55 €
à partir du 2ème enfant 11,37€

journée 7,95€
journée + repas : 10,96€

pour les enfants hors intercommunalité :

journée 19,53€; à partir du 2ème enfant 18,40€
journée 11,38€
journée + repas : 17,94€

Accueil à Mouthiers de 7 h 30 à 18 h 30
Accueil à Voueil 7 h 30 / 8 h 30 à 17 h 30 / 18 h 30
Le transport est gratuit et assuré par nos soins entre les points d'accueil de Mouthiers et Voueil

Renseignements
Centre de Loisirs :
Muriel LANGLOIS
05.45.61.13.68

Centre social intercommunal
Nadine LAGOURDETTE
05.45.67.84.38

APRÈS-MIDI JEUX TONUS FAMILLES

En partenariat entre l'association des parents d'élèves et le centre social.

Différentes activités seront proposées : jeux de kermesse, jeux anciens, parcours d'échasses, course d'orientation à pied ou en vélo (prévoir un équipement).

Une tartinade de l'amitié sera proposée pour clôturer la journée.

Renseignements
Sandra
05.45.67.84.38

Frédéric Noël
05.45.67.71.35

SAMEDI 24 mai
de 14 h à 17 h

dans la nouvelle salle omnisports



L'équipe du Centre social prépare la journée intergénération



(Photos Alain PORTE) Les enfants du centre de loisirs ont fait le spectacle

CINÉMA

Prochaine séance

MARDI 20 MAI
20 H 30 M. J. C.

FÊTES DE MAI

samedi 10 mai

11 h inauguration
de la salle omnisports

à partir de 15 h 30
démonstration de tous les
sports et participation dans la
salle omnisports

18 heures
démonstration spectacle
suivie d'un pot convivial

20 h 30

repas dansant
à la salle polyvalente G. PLOQUIN
(thème années 80)

dimanche 11 mai

toute la journée de 9 h à 18 h
bric à brac proposé par le club de
foot

buvette et sandwiches proposés
par le foot et la GRS

à partir de 14 h

activités inter associatives sur le
champ de foire (jeux de boules,
belote, jeux gonflables et tradi-
tionnels pour les enfants, ...)

à partir de 19 h

repas sous tivois sur le champ de
foire

à 22 h 30

feu d'artifice avec bandas

lundi 12 mai

concours de pêche
aux tourbières à 9 h

organisé par l'association
tourbières et loisirs

après-midi à partir de 15 h fête
intergénérationnelle avec chan-
sons, goûter festif,

mini-bal à papa ...et jeux
frairie pendant les 3 jours avec
manèges, tirs, confiseries, etc ...

*Pour plus de renseignements et si vous
souhaitez nous aider pour l'organisation
de cette journée, contacter Sandra ou
Nadine au Centre Social Charente
Boème Charraud 05.45.67.84.38*

INSCRIPTIONS ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE

Les inscriptions à l'école élémen-
taire et à l'école maternelle
auront lieu :

Dans un premier temps,
en mairie

du mardi 20 mai

au vendredi 30 mai

(du lundi au vendredi inclus) de 8 h
30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15.

Dans un second temps,

à l'école maternelle ou/et à
l'école élémentaire du MARDI

3 JUIN au JEUDI 12 JUIN 2008

(lundi, mardi, jeudi, vendredi)
de 16 h 30 à 18 h 00.

Apportez, dans les deux cas,
votre livret de famille ainsi que le
carnet de santé de votre enfant.

L'inscription à la mairie ne dis-
pense pas l'inscription à l'école;
les deux démarches sont à faire.

Mairie

05.45.67.92.20

École maternelle

Mme PLA-GASSOL

05.45.67.92.84

École élémentaire

Mme VILLALBA-MALHERBE

05.45.67.93.77.



EN TOUTES SAISONS

LES COMMERCANTS ET LES ARTISANS DE MOUTHIERS
SONT LES PARTENAIRES DE VOTRE VIE QUOTIDIENNE

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Pl. du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
1er au 4 mai	Alain 05,45,67,83,24	Week-end dans les Monts d'Ambazac (complet)				
di. 11 mai	Maryvonne Et Bernard	9 h	Londigny	Parking de la Croix d'orange	10 h	16
Dim 25 mai	Monique 05,49,73,92,60	9 h	Montalembert	Pl de la mairie	10 h	20
Dim 8 juin	Marie et Dominique 05,45,67,93,42	8 h 45	Blanzaguet	Pl de l'église	9h30	17

Autres possibilités, libres, hors calendrier

Dim 18 mai BELLE ECHAPPEE – Exoudun-Bagnault (79)

Dim 14 juin BELLE ECHAPPEE autour de Poitiers

Infos : www.belles-echappees.com

05.49.50.26.58



BALADES FAMILIALES DU MERCREDI

Un mercredi sur deux, environ 2 heures à allure tranquille.

Départ à 14 heures place du champ de foire

14 et 28 MAI

11 et 25 JUIN

www.cc-charente-boeme-charraud.fr

Vous cherchez une activité pour vous et vos enfants ? Vous voulez en savoir plus sur votre commune et son patrimoine ? Être au courant de la dernière manifestation à venir ?

Retrouvez l'actualité et toutes les infos sociales, culturelles et sportives de la Communauté de Communes sur le site Internet intercommunal : www.cc-charente-boeme-charraud.fr

Associations, pour faire figurer vos infos sur le site,
contactez Christopher au 05.45.21.18.46 et par courriel à : site-cbc@wanadoo.fr

SECOURS POPULAIRE

Rendez vous le samedi 3 mai

et le lundi 19 mai de 12H à 17H à notre local.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

23 mars : Léane LINLAUD impasse des érableaux

29 mars : Antonin BUI-QU?C rue de la boème

10 avril : Solène JOURET route de Fouquebrune

DECES

9 avril : Marcel BODI foyer personnes âgées

10 avril : Claude GOUET rue de la Boème

SUR VOTRE AGENDA

MAI

4 : journée FNACA à la salle polyvalente

8 : commémoration

10 : 11 h inauguration de la salle omnisports à partir de 15 h 30 démonstration de tous les sports et participation dans la salle omnisports

18 heures : démonstration spectacle suivie d'un pot convivial

20 h 30 repas dansant à la salle polyvalente (thème années 80)

11 : toute la journée de 9 h à 18 h : bric à brac proposé par le club de foot buvette et sandwiches proposés par le foot et la GRS

à partir de 14 h, activités inter associatives sur le champ de foire (jeux de boules, belote, jeux gonflables et traditionnels pour les enfants, ...)

à partir de 19 h, repas sous tivoilis sur le champ de foire

à 22 h 30 feu d'artifice avec bandas

12 : concours de pêche aux tourbières à 9 h organisé par l'association tourbières et loisirs après-midi à partir de 15 h fête intergénérationnelle avec chansons, goûter festif, mini-bal à papa ...et jeux Frairie pendant les 3 jours avec manèges, tirs, confiseries, etc ...

17 : Académie du chant - voix en scène -

24 : après-midi jeux parents d'élèves - Tonus familles

25 : repas de printemps des aînés

JUIN

début juin : tournoi tennis

7 et 8 : tournoi de foot

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page

Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE Jean REVEREAULT

Impression

Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain
bulletin

portera le n° 278 et sortira début juin. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 mai
Les activités prévues jusqu'au 15 juillet pourront y être annoncées.

GRECHE FAMILIALE

Les P'tits Loups

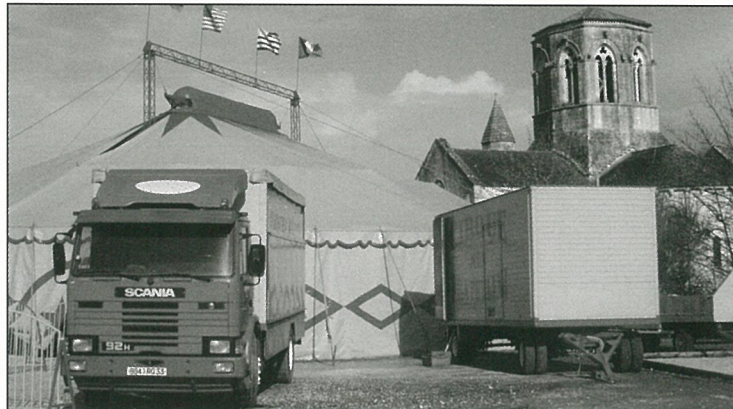
55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



L'Établissement pour Personnes Agées : quel chantier !



La place du champ de foire : quel cirque !



L'art et la matière à discuter avec le sculpteur

(Photos Alain PORTE)